

## COMPTE RENDU DU COMITE TECHNIQUE LOCAL DU 20 juin 2013.

### Ordre du jour :

- Bilan de la formation professionnelle 2012 et le plan local de formation 2013.
- Bilan de l'exécution budgétaire 2012.
- Communication des départs prévisionnels à la retraite.
- Questions diverses

Cette instance a été présidée par M.CHAPON. Les responsables des ESI de Nevers et Clermont-Guichard étaient présents.

### **Les élus CGT ont lu la déclaration liminaire ci-dessous :**

*« Aujourd'hui, il n'y a plus d'échappatoire possible pour les dirigeants de notre pays comme pour ceux des pays européens. La situation économique et sociale ne cesse de s'aggraver. Les salariés, les retraités et les privés d'emplois en sont évidemment les premières victimes.*

*La coupable est connue : c'est l'austérité que ces mêmes dirigeants ont décidé d'imposer coûte que coûte aux peuples. Ils confirment ainsi leur choix de « servir la soupe » au patronat et aux actionnaires. Peu leur importe que ce choix là soit mortifère pour le plus grand nombre. Ils n'ont qu'une obsession : réduire encore et toujours le coût du travail alors que la part versée aux actionnaires dans les richesses créées est déjà passée de 5 à 25% en trente ans.*

**C'EST À CELA QU'ILS NE VEULENT PAS TOUCHER ! C'EST À CELA QU'IL FAUT S'ATTAQUER POUR QUE LE CHANGEMENT PRENNE CORPS !**

*Contrairement aux promesses de campagne électorale, les décisions du Président de la République et du gouvernement tournent le dos à la réponse nécessaire aux besoins du plus grand nombre. Elles sont imprégnées de la soumission aux exigences des marchés financiers. Le dossier des retraites n'échappe pas à la règle. Les premiers projets qui émanent du rapport Moreau et qui filtrent des cercles gouvernementaux ne souffrent d'aucune ambiguïté. C'est une nouvelle régression sociale qui se profile.*

### **Qu'on en juge :**

- 44 annuités contre 41 annuités et demie aujourd'hui pour bénéficier d'une retraite complète ;
- alignement de la CSG des retraités sur celle des actifs. Leur CSG passerait ainsi de 6.6% à 7.5% ;
- désindexation : la réévaluation annuelle des pensions en fonction de la hausse des prix et l'inflation serait ainsi supprimée ;

*Pour les fonctionnaires, le projet pourrait sonner le glas du calcul des pensions sur les six derniers mois pour y voir substituer les dix dernières années de carrière. Cette mesure entraînerait une baisse des pensions.*

*Même si tout cela garde pour l'heure le caractère d'hypothèse, le sens que le gouvernement veut donner à sa réforme est en tous cas clairement marqué du sceau de l'austérité.*

*La situation que les agents de la DGFIP vivent, sous les libellés de la démarche stratégique et de la MAP (modernisation de l'action publique), reprend les mêmes logiques. En plus du blocage des salaires, la poursuite des suppressions d'emplois, les simplifications, les réformes et restructurations régressives, les restrictions de crédits constituent le carnet de route de la DGFIP. La dégradation continue des conditions de vie au travail est une des conséquences criantes de ces orientations.*

*Dans une telle situation, le dialogue social est tout simplement vidé de son sens.*

*Pour rappel, il aurait pu être tout autre : en 1982, Anicet Le Pors affirmait « l'enjeu du dialogue social, c'est de permettre aux agents publics de devenir des acteurs à part entière de la Fonction Publique. Il s'agit de faire passer les fonctionnaires du statut de sujet de l'État à celui de citoyen à part entière ».*

*C'est cette valeur de démocratisation de la Fonction Publique qu'il s'agit inlassablement de faire vivre et de renforcer.*

*Cependant, pratiquement dès leur création, les instances de représentation des personnels ont été vidées de leur substance du fait des velléités de l'Administration à les transformer en lieux de dialogue formel, voire en simple chambre d'enregistrement.*

*Alors même que nos Directeurs manient l'argument de la crise comme le meilleur des chroniqueurs du Figaro ou de Valeurs Actuelles pour faire avaler la politique régressive aux syndicats et aux agents nous devrions dire amen à cette pensée unique et considérer que nous sommes désormais condamnés à subir des reculs sociaux.*

*Et que dire de toute l'attention qui est portée à veiller à ce qu'aucun agent n'outrepasse ses droits en matière d'absentéisme lors d'événements familiaux graves, de déplacements professionnels...*

*Cette politique décidée au niveau national et déclinée telle quelle en local : ne rien céder, ne rien lâcher de trop aux agents, comme si la « bourse aux acquis sociaux » était garnie d'oursins, nous est insupportable.*

*Pour la CGT, lasse des arguments comptables, il est temps de remettre l'humain au centre des préoccupations de toutes et tous à commencer par les directions locales.*

*Les exemples grecs, portugais, espagnols devraient ouvrir les yeux au plus grand nombre pour ne pas nous laisser aspirer par cette spirale infernale de logiques financières qui broient l'être humain.*

*Rien de ce que subissent les salariés et les agents de notre administration n'est étranger aux politiques d'austérité. C'est donc à la racine du mal qu'il faut s'attaquer. C'est bien un changement de cap qu'il faut gagner. »*

## **Réponses du Président du CT :**

Il n'a pas souhaité répondre sur la politique d'austérité appliquée par le gouvernement, sur la réforme annoncée des retraites. Par contre lors de nos échanges, il a reconnu être conscient que des familles d'agents sont touchés par le chômage.

Concernant la DGFIP, il ne considère pas que le dialogue social soit vidé de son sens.

Si nous en faisons le constat, pour lui, la cause en revient à nos représentants nationaux qui boycottent les réunions informelles, particulièrement les groupes de travail depuis décembre 2012.

Depuis la création de la DISI, il estime que plusieurs points sont positifs notamment pour que les élus soient plus vite remboursés de leurs déplacements. **(Heureusement !!!!)**

Sur le blocage des salaires (gel du point d'indice annoncé le 18 juin), pour l'instant ce n'est qu'une annonce du ministre de la Fonction Publique qui propose de recevoir les OS pour discuter des plus bas-salaires. (Nous ne sommes pas dupes !)

Concernant les agents de la DISI, le Directeur nous a démontré que les agents bénéficiant de promotion (9%) bénéficiaient d'une augmentation de salaire.

### **La CGT est réintervenue sur plusieurs points :**

**Sur le boycott national, la responsabilité en incombe à l'administration. En effet, le constat est le même qu'en local. Il n'y a pas de véritables négociations, le débat est faussé. Les décisions sont prises unilatéralement par l'administration. Ainsi elle entérine des projets comme le PSI (Programme Stratégique de l'Informatique) en arguant que les OS l'ont validé lors des différents groupes de travail alors qu'il n'en est rien. L'administration tient peu compte des revendications des personnels !!**

**La CGT a expliqué qu'une concertation nationale était en cours pour voir sur quelles bases peut reprendre le dialogue social informel.**

**Sur les « soi-disant » augmentations de salaires par promotions, la CGT a dénoncé le constat. En effet, d'une part, même si l'on peut se féliciter des promotions dont ont bénéficié certains agents, il n'en demeure pas moins que 91 % des agents demeurent dans leur catégorie, en étant, pour une partie d'entre eux, au dernier échelon de la grille indiciaire. D'autre part, il ne faut pas confondre revalorisation du point d'indice de l'ensemble des agents, pour compenser la perte de pouvoir d'achat subie par les fonctionnaires depuis plusieurs années et les augmentations de rémunération liées à une promotion. (Cela dénote une appréciation individualiste de la situation avec un avant goût de Prime de Fonction et de Résultat).**

**Concernant les augmentations résultantes de l'ancienneté (Tableaux d'avancement), il n'est pas normal que les agents se retrouvent bloquer alors que statutairement ils devraient bénéficier de ces avancements. Là encore nous sommes confrontés à la politique de rigueur budgétaire !**

**Sur le plan local, la CGT a bien entendu que le Directeur n'a pas de marges de manœuvres sur les salaires, l'emploi et les retraites. Mais sur la gestion au quotidien des agents (pour exemple : la gestion de l'absentéisme comme mentionné dans notre déclaration) il a des actions possibles et il y va de sa responsabilité de mettre plus « d'humain » au regard de la gestion du personnel.**

Le Directeur a déclaré se préoccuper au quotidien de la gestion des agents mais il n'a pas tenu à s'étendre plus.

## **Bilan de la formation professionnelle 2012** **et le plan local de formation 2013**

Les formations sont réparties selon différentes catégories :

• Vie de l'agent

A savoir => la formation « Conditions de vie au travail et risques professionnels » est obligatoire pour les catégories d'agents A+ et A encadrant mais peut être demander par les autres catégories d'agents.

• Le développement des compétences métiers

• La maîtrise des applications informatiques

• CHS et préparation à la retraite.

• Préparations aux concours et examens.

**La CGT a interpellé le Directeur sur plusieurs points :**

–**Suite à la formation « Poste de Travail Unique », le constat de fait est la non compatibilité du nouveau système avec certaines applications de la filière gestion publique.**

–**Concernant le déploiement des nouvelles solutions de sauvegarde, les agents s'interrogent sur l'avenir car la société assurant la maintenance du logiciel serait en redressement judiciaire.**

La Direction se renseigne et nous informera de la situation de l'entreprise.

### Le plan de formation 2013 :

**La CGT a expliqué les réticences de certains agents à passer des concours ou postuler pour des promotions. En cas de réussite il leur faudra changer de résidence et les conséquences peuvent être lourdes sur le plan financier (ex : installation sur la région parisienne avec des loyers exorbitants), également des difficultés pour les conjoints de retrouver du travail, etc..**

=> Sur ce point, la Direction a partagé notre constat, elle a reconnu qu'avec la conjoncture actuelle, les promotions ou réussites à un concours peuvent entraîner des impacts sur la famille d'un agent.

=> La formation aux risques psycho-sociaux est arrêté car pas adaptée.

=> Concernant la formation déontologie, la direction en rappelle le caractère obligatoire pour les agents. Cette formation aborde la question des devoirs du fonctionnaire mais également ses droits.

**La CGT a demandé si tous les grades et corps de fonctionnaires sont concernés même les ministres.**

**La CGT fait remarquer qu'aucune formation n'est programmée pour un futur PUV à Parlette.** => La direction est en attente de la réponse de SI2A. Le plan national pour les attributions des AT ordonnateurs ou trésoreries n'est pas arrêté à ce jour.

**La CGT réitère sa demande pour :**

**- les formations de Toulouse soient alignées sur les mêmes créneaux horaires que Besançon (de midi à midi) pour régler en parti les problèmes inhérent aux délais de route.**

- la possibilité pour un seul agent de bénéficier d' un véhicule de fonction pour se rendre à sa formation (ex : une formation sur Toulouse). ==> Pas de réponse pour l' immédiat, la direction apportera une réponse ultérieurement.

- Les agents ont des remboursements de frais engagés pour suivre une formation qui ne couvrent pas la totalité des frais engagés. Cela occasionne un surcoût pour l'agent. => La direction est tributaire de décisions sur lesquelles elle n'a pas la main.

La direction mènera une réflexion sur l'organisation de la formation à distance (@formation) afin de proposer aux agents concernés un lieu différent de leur poste de travail.

**La CGT demande si le véhicule de fonction doit être rendu le vendredi soir ?**

=> oui en règle générale, sinon à voir avec le chef de service mais cela doit rester une exception.

La direction a demandé au bureau central FSUP d'étendre pour l'oral le dispositif de soutien pour l'écrit à l'examen de PAU.

A une unanimité les représentants des personnels ont approuvé le plan local de formation 2013.

## **Bilan budgétaire 2012.**

La Dotation Globale de Fonctionnement 2012 s'élevait à 1 673 879€ avant réserve.

Les dépenses engagées s'élevaient à 1 195 554,34€ pour le fonctionnement et à 386 994,14€ pour les équipements.

Le plus gros budget, 338 617,77€, représentant 28% des dépenses de fonctionnement, a été consacré pour le compte des fluides : eau, électricité, gaz et fioul.

**Pour le détail, la CGT tient les documents à disposition des agents.**

Concernant l' ESI Parlette, les complications générées par le partage des dépenses entre la DRFIP63 et la DISI ont été dénoncées : les problèmes signalés (urinoirs bouchés, tranchée sur parking ,etc..) perdurent !!!! Les délais d'intervention sont parfois très long.

=> la direction reprendra contact avec les responsable de la DRFIP63.

**La CGT a demandé à avoir communication de la DGF 2013 et du budget prévu pour l'informatique.**

=> la DGF devrait être approximativement de 1 288 000€, ( en forte baisse ! )

=> concernant le budget alloué pour l'informatique, il n'a pas tenu nous répondre.

**La CGT a relevé qu'à ce jour, sur le nombre des postes informatiques prévus d'être changés, le directeur n'avait retenu que la moitié.**

## Départs prévisionnels à la retraite.

Le directeur s'engage à faire paraître au mouvement général les postes libérés.

DISI : 2 cadres C et 1 B

ESI Guichard : 4 cadres C et 3 B

ESI Limoges : 2 B

ESI Parlette : 1 cadre C et 1 B

## Questions diverses.

•**A propos de la note pour le mouvement local au 1er septembre des agents A, B et C, la CGT a dénoncé un manque de lisibilité et des incohérences sur le tableau des emplois susceptibles d'être demandés.**

=> les représentants des personnels et les agents n'ont pas eu le même tableau que la direction !!!!

•**Quid du poste de B administratif à l'ESI Parlette ??? La CGT a démontré que le système de demande de mutation sur papier libre dans la filière gestion publique ne permet pas de postuler sur ce type de poste.**

**Il aurait fallu qu'il apparaisse clairement pour le mouvement !**

Les postes de B prog sur Nevers et Guichard ne seront pas remplacés en septembre.

Par contre à ce jour, aucune information n'a été apportée concernant les 4 postes de B prog sur Limoges.

•**La CGT a demandé si le recensement des souhaits de changement de service à l'intérieur d'un même établissement avait été fait sur l'ensemble des établissements de la DISI.**

=> il a été fait uniquement sur Guichard, il le sera le 21 juin sur Nevers, rien de prévu sur Parlette et aucune information pour Limoges.

**La CGT a insisté pour qu'un agent, qui le souhaite, ait la possibilité de faire connaître son avis de changer de service à l'intérieur d'un ESI.**

**La CGT a demandé d'avoir connaissance du nombre de fiches de vœux par établissements.**

**Vos élus CGT présents à cette réunion:**

**Pascale Baldo et Alain Jolliet en qualité de titulaires**

**Laurent Vermande en qualité de suppléant.**

**Gilles Chomette en qualité d'expert.**

**Nous nous tenons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.**

**Tracts et compte-rendu sont en ligne sur : <http://www.financespubliques.cgt.fr/631/>**